**Le savoir : un lieu de combat**

Bonjour camarades,

*Mini-résumé :*

**L’ASSÉ a construit un discours fort sur la marchandisation de l’éducation et du mal financement. Néanmoins, je crois qu’il est temps que l’on s’attaque à la racine du problème : la propriété intellectuelle pour dépasser la critique de la mauvaise gestion des universités. La propriété intellectuelle est destructrice par sa nature et devrait être combattu. Dans le même ton, nous devrions combattre tous les cartels qui se sont construits autour de la recherche scientifique et des logiciels payants pour tenter de mettre en place une recherche d’État libre. Je crois finalement que l’ASSÉ, en t’en qu’organisation combative au sein du réseau d’enseignement, devrait jouer un rôle important dans ce combat.**

L’ASSÉ a su construire un discours critique sur les différents enjeux de l’éducation et de la société en général. Un des thèmes abordé par notre organisation est la production et la distribution du savoir.  La première position que j’ai trouvée sur le sujet est celle-ci :

« Considérant l’importance de l’accessibilité au savoir, que l’ensemble de la documentation gouvernementale et des institutions de recherche universitaire tels les documents, rapports, recherches, statistiques, soit disponible gratuitement. »

(Adoptée au Congrès annuel des 22 et 23 avril 2006)

Par la suite, dans les dernières années, l’ASSÉ a planché plus amplement sur la question du mal financement et de la marchandisation de la recherche notamment  avec le mémoire *L’éducation post-secondaire dans l’économie du savoir* (janvier 2011).

**La marchandisation et le mal financement**

 Qu’entend-nous par marchandisation de la recherche? C’est-à-dire que l’université modifie sa mission axée sur la recherche fondamentale et la découverte à long terme vers une recherche axée vers les découvertes à court terme basées sur les besoins du secteur privé. L’objectif de ce tournant est de transformer l’université en une forme de  sous-traitant du privé.  En effet, le secteur privé se tournerait de plus en plus vers le public pour obtenir des connaissances à bas prix dans une logique : socialisation des pertes, privatisations des profits. Grâce à la nouvelle mission de l’université, le secteur privé engrangerait tous les profits sans avoir à débourser les frais de la recherche qui est maintenant assuré par le trésor public. Ce détournement de fond aurait des  conséquences directes sur la gestion du financement des universités.

En effet, les fonds alloués aux universités par les différents gouvernements  sont retirés de l’éducation et de la recherche fondamentale pour cette recherche de sous-traitant créant ainsi un sous-financement artificielle. On parle alors d’un mal financement.   Ce phénomène créerait donc les problèmes de l’appauvrissement de la qualité de l’éducation ainsi que le sous-financement global des autres secteurs de l’éducation.  Cette orientation rend également les chercheuses et chercheurs esclaves des diktats du privé.

**Le mal financement, un concept a dépassé**

Sans vouloir remettre en question tout le travail empirique du mémoire de janvier 2011 qui retrace bien les transformations de la recherche universitaire, je crois que nous devons aller au-delà de la portée politique de l’exercice. Les 11 recommandations du mémoire ont pour objectif de redéfinir le financement et la gestion des universités vers un modèle de recherche et d’enseignement non soumis aux dictats du privé. Il serait plus judicieux, selon moi, de prendre le problème par sa racine : la propriété intellectuelle.

Sur ce sujet, le mémoire de janvier 2011 définit très bien la propriété intellectuelle :

« La « protection » de cette propriété à deux fonctions. D'abord, protéger les « droits moraux » sur une oeuvre (paternité - ou maternité - et intégrité de l'oeuvre) et ensuite les droits patrimoniaux (reproduction et diffusion). Si la première fonction ne fait que reconnaître l'origine et la nature d'une invention, c'est la seconde qui l'isole du bien commun dans une logique marchande en empêchant sa récupération par l'ensemble de la société. »

(p. 14 du mémoire)

Selon mon opinion, le but  des entreprises n’est pas d’avoir une meilleure capacité absolue de production grâce aux nouvelles technologies, mais plutôt une production relativement meilleure que ces compétiteurEs. Cela implique que l’entreprise ayant l’exclusivité sur une invention reçoit un avantage. Par contre, tous les autres compétiteurEs sont forcéEs par la loi ou par le secret industriel à produire moins efficacement.  Il doit également investir d’avantage d’argent simplement pour redécouvrir une connaissance ou pour créer une connaissance équivalente.  Le meilleur exemple que je peux proposer est la compétition entre les géants des téléphones intelligents (Apple, Android, Blackberry).  Ainsi, l’impact écologique du droit de propriété avec le coût de la recherche et de la compétition peut s’avérer immense tout simplement pour avoir octroyé des avantages relatifs dans le marché.

Même si le domaine de la  téléphonie est de moindre importance, la propriété privé peux s’avérer être une arme coloniale de grande efficacité.  En effet, étant donné la division internationale du travail, la production scientifique est reléguée aux anciens pays coloniaux qui ont su maintenant leurs privilèges après l’accession à l’indépendance des colonies en Afrique, Amérique et Asie. Ainsi l’utilisation des connaissances scientifiques cruciales pour le développement économique et social sont toujours accompagnés d’un droit  sur le brevet qui peut devenir onéreux pour ces régions. La question des brevets sur la pharmaceutique est l’exemple typique. Exiger des coûts exorbitants pour payer des médicaments revient à exploiter une dépendance aux connaissances des anciens pays colonialistes et ainsi, reconstruire les schémas coloniaux.  La libéralisation des connaissances seraient donc émancipatrices.

**La mal financement : argument de la gauche, arme de la droite**

 Même si l’argument du détournement de fond vers la recherche aux profits du privé est très intéressant, elle comporte un revers majeur. En effet, la droite a récupéré cette idée pour vendre la conception d’un investissement dans l’éducation à coût nul. C’est-à-dire, que l’on peut financer le système d’éducation en coupant dans les secteurs de la recherche. Évidemment, la droite n’a pas les mêmes visions que l’ASSÉ sur ce qu’est une « bonne » recherche et une « mauvaise » recherche. La droite ressort alors un peu l’expression : «  L’État doit faire le ménage dans ces poches avant de faire dans les miennes ».

**L’informatique, la recherche scientifique et le logiciel libre.**

Ensuite, avec le développement de l’informatique, le coût de la diffusion d’une recherche s’est radicalement diminué pour être quasiment gratuite.  Comme mentionné dans le mémoire de janvier 2011, la connaissance a toujours eu deux volets : sa construction sociale et  sa diffusion.  L’époque actuelle a connu une augmentation des coûts de construction sociale tout en voyant drastiquement réduire ces coûts de diffusion. Ainsi, la question de la diffusion de la connaissance ne s’avère plus être une question technique, mais politique.  L’exemple le plus frappant est celui du suicide d’Aaron Swatz. Jeune militant en faveur du copyleft s’est fait accuser d’avoir mis à la disposition des millions pages  du Massachussett Institute of Technology (MIT) et préféra se suicider que de faire face à la justice. Cette affaire mis la lumière  sur l’immense cartel du savoir qui s’est construit autour des revues scientifiques.

« Les chercheurs en sciences exactes doivent publier leurs résultats sous forme d’articles de revues spécialisées afin de les faire connaître à leurs collègues. (…) Les articles passent devant un comité éditorial, aidé d’experts extérieurs, qui évaluent le sérieux, l’originalité, etc. des résultats, puis, s’ils sont acceptés, sont publiés. Ni les auteurs, ni le comité éditorial, ni les experts ne sont rémunérés par les éditeurs ; souvent même, les auteurs, ou plutôt leurs employeurs (universités, instituts de recherche), doivent payer les revues pour «participer aux frais d’impression». Or, on imprime de moins en moins. (…) Ces organismes doivent aussi payer leurs abonnements, souvent très coûteux : il n’est pas rare qu’une revue coûte plus de 4 000 euros par an » - **David Monniaux, Libération (journal français)**

Si la question de la recherche scientifique fait l’objet de cartels, la question des logiciels informatiques est encore plus ancrés dans cet dynamique. Avec l’augmentation de l’utilisation de l’informatique dans toutes les sphères de nos vies, des fortunes colossales se sont bâtis sur la propriété des logiciels privés. Par contre, il existe plusieurs logiciels libres misent à la disposition gratuite. Évidemment, ne bénéficiant pas des mêmes investissements, certains ne peuvent pas être aussi efficaces. Par contre, c’est en l’intégrant dans notre consommation informatique que nous réussirons à l’imposer comme le modèle de référence et ainsi, forcer les institutions à investir dans les logiciels libres.

**Le rôle de l’ASSÉ**

Le rôle que l’ASSÉ, comme organisation syndicale étudiante de combat,  a toujours été de défendre les conditions matérielles du droit à l’éducation tout en dénonçant les tendances néolibérales de dernière et de la société en général. Dans le dossier de la production scientifique et des nouvelles technologies, elle pourrait jouer un rôle majeur non seulement dans la sensibilisation, mais aussi pour briser les cartels du savoir qui se sont formés. L’utilisation des logiciels payants versus les logiciels libres n’est due que seulement parce que nous avons appris à fonctionner par les logiciels payants. Si nous serions capables d’imposer les logiciels libres comme référence particulièrement dans le réseau de l’éducation (principale lieu de formation), les cartels seraient combattus. De même, en faisant pression sur le gouvernement, nous réussirons peut être rapatrié toutes les recherches produites. Évidemment, même si cela se réalise, il restera toujours un combat autour de la question du savoir : le combat de classe. Le développement scientifique est lié à la société dans lequel elle évolue et  la recherche publique ou privé répond aux besoins des capitalistes plus que celui des travailleurEs. En construisant une recherche d’État, nous serons plus en mesure de faire pression pour que  les découvertes soient faites aux profits des travailleurEs.

Bref…

**Que l’ASSÉ dénonce  le cartel des propriétaires de revues scientifiques sur le savoir et la recherche.**

**Que l’ASSÉ exige l’utilisation des logiciels libres au sein du réseau de l’enseignement et dans la fonction publique.**

**Que l’ASSÉ se positionne pour que toutes les recherches produites par la société soient financées par l’État.**

**Que l’ASSÉ réitère sa position :**

**Considérant l’importance de l’accessibilité au savoir, que l’ensemble de la documentation gouvernementale et des institutions de recherche universitaire tels les documents, rapports, recherches, statistiques, soit disponible gratuitement.**

**Que l’ASSÉ s’oppose à la propriété intellectuelle dans le domaine scientifique.**

Solidairement,

Alex DB

 PS : Merci à toutes les personnes qui m’ont aidé.